

Le cours des arts, un projet de résidence intergénérationnelle

À Rennes (35), dans le quartier de Beauregard, un projet de résidence intergénérationnelle est en cours. La première pierre a été posée en novembre dernier et les habitants doivent emménager à la fin 2018.

En 2012, la ville de Rennes et Rennes Métropole ont lancé un appel à projet pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle innovante. Cet appel à projet a été remporté par Néotoa, un bailleur social d'Ille-et-Vilaine qui construit entre 600 et 700 logements sociaux par an. « La première pierre de cette résidence, appelée Le cours des arts, a été posée le 26 novembre dernier en présence d'Emmanuelle Cosse, ministre du logement », précise Sandra Leblond, responsable du pôle habitats adaptés chez Néotoa.

119 logements doivent être construits, 34 en location et 85 en accession. Huit logements seront construits en binôme, c'est à dire qu'il y aura un logement familiale associé à un logement pour une personne âgée. Chaque logement aura une entrée et des pièces privatives mais une pièce sera commune aux deux logements. Dans le même esprit, la résidence comprendra une pièce commune de 70 m² avec une cuisine, une buanderie... ce qui permettra aux habitants de partager des moments conviviaux et participera à la qualité de vie de la résidence. Un projet de jardin partagé de 500 m² est également dans les tuyaux. Enfin, six ateliers et ateliers-logements seront aménagés afin d'accueillir des artistes et favoriser les pratiques culturelles. « Le projet de la Cours des arts s'articulent autour de trois objectifs : rompre l'isolement des personnes âgées, travailler le lien social et s'ouvrir sur le

quartier », détaille Sandra Leblond.

Les premiers habitants, qui doivent emménager à la fin de l'année 2018, seront pressés de profiter de ses aménagements.

Pour aller plus loin :

www.neotoa.fr